

Au tribunal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 21

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il faut le temps. — Hier, une dame reprochait à sa domestique de se lever trop tard.

— Ah! madame, réplique celle-ci, c'est que je dors très lentement.

GUELION ET SA PRÈRE

GUELION étai maryâ du quauque mâi et l'étâi pardieu tot fou de sa fenna, la Gueliena, que l'étâi 'na pucheinta gaupa, grêcha, balle djoûte, avoué duve rizette âo mâitet, dâi galé get nâi, dâi grand cheveu que lâi retsezi-vant on bocon avau lè z'orolhie, justo po lè cûtsî, dâi dzênâo bin riond, dâi bré robusto et l'estoma bin einnênâilla. Guelion amâve bin tchuffâ sa Gueliena et la Gueliena amâve tot pliein quand lo Guelion la remolâve.

Et on dzo lè dou z'èpâo l'éurant on bounheu et on malheu, l'è adî dinse dein la via.

Lo bounheu l'étâi que l'allâve binstout fère on galé boubo, que sarâi bin su asse galé que la mère et que farâi pllièzi à son père. Lo malheu l'étâi que Guelion dèvéssâi parti po la guerra lo lein-dèman.

Et dèvant dè parti — por cein qu'on pouâve pas savâi quand revindrâi — sè sant bin eim-bransi, ein pllioreint et Guelion lâi a de :

— Ma poutra fenna, ne plliore pas tant! vu prau reveni! Soigne bin ton boubo quand sarâ fè. Soigne tè bin tè mîmo que te vigne pas malâda. Que lo bon Dieu vollie que tè retrovéio quemet t'i ora, tota vedzetta, avoué tè balle djoûte.

L'è dan parti po la guerra et pardieu grand teimps que lâi è restâ. Mâ tote lè senanne l'è-crîsâi à sa fenna et le lâi desâi : « Lo bon Dieu vollie que, quand revindri, tè pouéssô revère quemet quand l'a faliu no sèpara : tota vedzetta, avoué tè balle djoûte.

Et tote lè né dèvant de s'eindroumî, quand pouâve, — du que l'étâi à la guerra bin llièin — dèmandâve dinse dein sa prèire, tant l'avâi pouâre que sa fenna vigne malâda d'einnoion-dzo :

« Voudrî tant retrovâ ma fenna taula que l'è-tâi quand m'a faliu via : tota druva avoué sa penna que fasâi tant biau à vère. »

Et lo bon Dieu l'a oûi et l'a accutâ. Dou z'an aprî, quand Guelion l'è revegnâ, l'a retrovâ sa Gueliena tota vedzetta, avoué sè balle djoûte et sè rizette âo mâitet, sè grante quiette nâire avau lè z'orolhie, sè dzênâo bin riond.

Mîmameint que l'a retrovâie porteinta, quemet l'étâi quand parti.

MARC A LOUIS.

Au tribunal. — Un avocat paraît devant le tribunal en qualité de témoin. Le président, d'un ton paternel :

— Eh! bien, monsieur l'avocat, oubliez pour un instant votre profession et dites-nous la vérité!

UN DRAME AU VESTIAIRE

SCÈNE I

Madame. — Tu es sorti avant-hier, tu es sorti hier, tu sors aujourd'hui. Voyons, Hector, est-ce que cette vie-là va continuer?

Monsieur. — Ne te fâche pas, chérie. Je suis obligé d'assister à un banquet, un banquet politique où il y aura des tas de grosses nuques. Ma présence y est indispensable... Il faut songer à notre avenir, que diable!

Madame. — Mon Dieu, mon Dieu, que je suis malheureuse!

Monsieur. — Ne te désole donc pas ainsi, mignonne. Ecoute, je vais te faire une promesse... une promesse solennelle...

Madame (*à travers ses larmes*). — Je les connais, tes promesses!

Monsieur. — Cette fois-ci, je tiendrai parole. L'essentiel est que je fasse acte de présence. Au dessert, je file discrètement, à l'anglaise, et je rentre par le train de 9 h. 18.

Madame. — Tu le jures?

Monsieur (*élevant la main droite*). — Je le jure!

Réconciliés, les époux se séparent. D'un pas agile, monsieur se dirige vers la gare. Arrivé à destination, il dépose au vestiaire son pardessus, sa canne et son chapeau, en échange desquels il reçoit le numéro 106. Durant le banquet, monsieur consulte fréquemment sa montre, de façon à ne pas manquer son train. L'heure du départ approchant, il bat discrètement en retraite et se rend au vestiaire pour y reprendre son bien.

SCÈNE II

Monsieur (*à la demoiselle du vestiaire*). — Voici mon ticket, mademoiselle : numéro 106. Il y a une canne, un pardessus et un chapeau.

La demoiselle. — Bien, monsieur. Nous disons : une canne, un pardessus. (*Elle décroche les deux objets et les remet à monsieur*).

Monsieur. — Il y a encore mon chapeau...

La demoiselle. — Certainement! (*Gracieuse, elle remet à monsieur un quelconque galurin*).

Monsieur. — Je vous demande pardon, mais ce n'est pas le mien.

La demoiselle. — Ce sera sans doute celui-ci?

Monsieur. — Pas davantage!

La demoiselle. — C'est curieux!

Monsieur (*que la fuite rapide des minutes commence à rendre nerveux*). — Diable, mademoiselle, dépêchons, dépêchons! Il faut que je prenne le train, moi...

La demoiselle (*placide*). — Je n'y comprends vraiment rien...

Monsieur. — Attendez, laissez-moi voir. (*Fou-rageant févreusement parmi les chapeaux*). Pas celui-ci... Pas celui-là... Mais tonnerre, mademoiselle, donnez-moi donc mon chapeau! Je vous le répète, il faut que je parte! Je n'ai pas une minute à perdre... mon chapeau!!!

La demoiselle. — Etes-vous bien sûr que vous en aviez un en arrivant?

Monsieur (*exaspéré, les poings crispés*). — Je vous prévienne, mademoiselle, que si vous avez l'intention de vous payer ma tête, je suis fermement résolu, moi, à vous faire payer mon chapeau!!! Encore une fois, voulez-vous me donner mon chapeau?

La demoiselle. — Mais je ne l'ai pas, monsieur!

Monsieur. — Ah! vous ne l'avez pas!!!! C'est bien, je sais ce qui me reste à faire! (*Saisissant un superbe huit-reflets d'apparence ministérielle et se l'enfonçant résolument sur la tête*). Là, ça y est! Si le propriétaire n'est pas content, vous lui fournirez vos explications. Quant à moi, je file!

La demoiselle. — Mais, monsieur, monsieur! C'est le chapeau d'un de ces messieurs du Conseil d'Etat!!!!

Monsieur (*qui est déjà bien loin*). — C'est ça qui m'est égal, par exemple! Il se débrouillera, le Conseil d'Etat! Il empruntera le gibus du préfet, le Conseil d'Etat!

Monsieur précipite son allure, et arrive à la gare juste pour voir le train de 9 h. 18 lui passer devant le nez.

Monsieur (*qui ne sait plus ce qu'il dit*). — Ah! ben! Ah! ben!... Par exemple!... Elle est... Zut, alors!

D'un formidable coup de poing, monsieur défonce le huit-reflets gouvernemental. Croyant avoir affaire à un aliéné, le gendarme de service lui passe rapidement les menottes et le conduit au poste.

Et dire qu'il est encore des défenseurs du libre arbitre!

M.-E. T.

Souvenir. — Deux Messieurs revenant d'Angleterre se rencontrent dans le chemin de fer. L'un d'eux est embarrassé de paquets.

— Vous êtes bien chargé, fait l'autre.

— Ce sont des souvenirs que mes amis m'ont dit de leur rapporter.

— Oh! bien moi, un de mes amis m'a dit aussi de lui rapporter un souvenir, mais peu embarrassant : je lui rapporte l'heure de Greenwich.

A DEUX OU TROIS

Ah! quel beau pays que le nôtre! Nous ne l'apprécions pas comme il le mérite. Pour quoi? Parce que nous ne le connaissons pas assez. Ah! si nous le connaissions bien, si nous le connaissions mieux, comme nous l'aimeriez mieux aussi. Et il le vaut bien, allez!

Les progrès, la profusion et la variété des moyens de locomotion nous facilitent de plus en plus les excursions dans tous les sens. C'est inouï ce qu'on peut faire de chemin en un jour, en train, en automobile, à motocycle ou seulement à bicyclette.

Et que sera-ce en aéroplane?

Dans la même journée, on peut, en quelque sorte, tenir les quatre points cardinaux du carton. Et comme notre beau pays de Vaud est très varié d'aspect et de climats, c'est un vrai tour du monde en miniature que l'on fait, d'enchantement en enchantement, dans un espace à peine perceptible sur la carte de l'Europe.

Mais les habitants répondent-ils au charme du pays? Pas trop mal. On dit communément ici : « Il n'y en a point comme nous! » C'est à tort. Il y en a beaucoup comme nous, dans tous les pays, c'est-à-dire des bons et des mauvais. Quand on tombe sur les bons, c'est tout plaisir. Quand on tombe sur les mauvais, eh! bien, le plus simple est de ne pas insister, d'en prendre son parti, en se disant : on réussira mieux une autre fois.

En chemin de fer, en automobile, à motocycle ou à bicyclette, c'est très joli pour fendre l'air et « bouffer » des kilomètres; mais on ne voit pas bien le pays. Oh! sans doute, les amateurs de ces moyens de locomotion se récrient, quand on dit cela. Ils jurent leurs grands dieux qu'ils voient tout aussi bien le pays que le misérable piéton, même mieux. Inutile de répondre : on ne les convainc pas. Du reste, pour eux, bien voir le pays, c'est voir « beaucoup » de pays. La quantité a le pas sur la qualité.

Laissons le rail et la route à ces fend-l'air; leur compagnie n'est, du reste, pas si agréable. De la fumée, du bruit, de la poussière. Peuh!

Prenez les sentiers, les jolis sentiers « remplis d'ivresse », comme dit la chanson; remplis d'ivresse ou non, après tout.

Mais, première condition pour excursionner avec plaisir et avec fruit, il ne faut pas être nombreux : deux, trois, au plus. Moins on est, plus on évite de discussions, de risques de conflits; plus on est libre de ses actions. Deux ou trois excursionnistes se plient aisément à tous les imprévus de la journée. Ils prennent leur parti d'une averse, d'une pluie persistante, même, quand il n'y a plus rien d'autre à faire qu'à la recevoir. Un repas de fortune, retardé par suite des circonstances, trop froid ou trop brûlé ou un peu frugal, n'altère point leur bonne humeur. Ils sont partis avec l'intention d'avoir du plaisir : ils en ont, quoi qu'il arrive. Ils en ont un peu plus ou un peu moins; mais ils n'en sont pas à une once près.

De plus, quand on part, on a bien toujours un vague itinéraire en tête. Ce n'est pas une raison pour le suivre à la lettre. Si le chemin que l'on découvre soudain est plus joli que celui qu'on avait choisi sur la carte, on le prend. Qu'importe où il va! Tout chemin mène à Rome. Du reste, à Rome ou ailleurs, cela n'a pas d'im-